

1^{er} car scolaire rétrofité électrique



© region CdVL

Dans un contexte de changement climatique, il devient indispensable de repenser nos façons de vivre afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. En France, les transports représentent 30% des émissions de gaz à effet de serre, et même si la majorité de ces émissions sont dues aux voitures particulières, les transports en commun n'en sont pas totalement étrangers. Il devient alors primordial de trouver des solutions pour réduire ces émissions. Pour cela, des initiatives sont prises par les collectivités, certaines font le choix de changer leur parc « au fil de l'eau » par des véhicules « verts » (bio-GNV, électrique, hydrogène), et d'autres font le cas d'innover et de moderniser leur parc existant.

UNE PREMIÈRE EN EUROPE

Au début de l'été, la Région Centre Val de Loire et Transdev ont inauguré le

premier car rétrofité d'Europe. Cette pratique, autorisée depuis 2020, consiste à électrifier un véhicule thermique pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et de polluants. Pour cela, on retire le moteur thermique ainsi que le réservoir du véhicule et on les remplace par un moteur électrique et une (grosse) batterie. Cette modification permet notamment de prolonger de 50% la durée de vie de la flotte existante.

Ce projet vieux de deux ans a abouti le 15 juin 2023 avec l'inauguration de ce car à Amboise. Il s'agit alors du premier de ce genre en Europe à être homologué, c'est à dire en mesure de transporter des voyageurs. Sous l'impulsion de la région Centre Val de Loire, l'autorité organisatrice des transports, ce sont le transporteur Transdev et l'industriel Retrofleet qui ont travaillé ensemble avec l'ADEME pour faire aboutir ce projet. Tous avaient pour ambitions

Au début de l'été la Région Centre Val de Loire et Transdev ont inauguré le premier car scolaire rétrofité en motorisation électrique d'Europe. D'ici 2030, la Région veut verdir totalement son parc de véhicules sur les lignes régulières. Une belle ambition !

En bref :

- 150 km d'autonomie
- un car silencieux
- une durée de vue augmentée de 50%
- 0 émission de GES
- Pas de modifications de l'espace intérieur ni du volume extérieur

de rendre plus verte la flotte de véhicules de la région, tout en réduisant les coûts d'investissement. Car le coût du « retrofit » est moindre que l'achat d'un autocar électrique neuf.

Certains se poseront la question : « pourquoi avoir fait le choix du transport scolaire pour la première utilisation du dispositif de retrofit ? ». Selon Edouard Hénault, Di-

recteur de Transdev France, c'est le « cobaye » idéal pour cette innovation car ces autocars ne font que de courtes distances matin et soir, avec une recharge possible entre les deux services et donc pas besoin de surcharger le véhicule en batteries pour tenir l'autonomie sur une journée. Effectivement, l'autonomie de ce car rétrofité est de 150 km réels, ce qui est suffisant pour un service de transport scolaire, qui coupe la journée en deux.

Ainsi même si pour l'instant, un seul véhicule sillonne les routes de la région Centre Val de Loire, ce n'est qu'un début. Car la région a pour ambition de ne plus avoir de véhicules à énergie fossile à l'horizon 2028 en misant aussi sur le biogaz, les batteries et l'hydrogène. D'autant que le réseau REMI compte 150 lignes régulières qui font 9000 voyages quotidiens avec un ensemble de 1750 autocars. C'est dans cette optique qu'à l'occasion du 19ème congrès des Régions de France, le 27 septembre 2023, la région Centre Val de Loire, le groupe Transdev ont signé un accord pour rétrofiter vingt nouveaux cars de leur territoire pour la rentrée 2024.

Photo : ANATEEP



De g. à d. : François Bonneau, Président de la Région Centre Val de Loire ; Thierry Mallet, Président du Groupe Transdev et Édouard Hénaut, Directeur général, lors de la signature pour la commande de 20 cars scolaires rétrofités électriques pour 2024.

Dates clefs dans la Région Centre Val de Loire

- ➔ 2017 : 1ère Région à mettre en place, au moment du transfert de compétence, la gratuité des transports scolaires interurbains
- ➔ 2023 : La gratuité des transports Rémi (cars et trains) pour les 15-25 ans, avec une 1ère étape à la rentrée 2023 instaurant cette mesure les week-ends et jours fériés
- ➔ 2024 : Circulation d'une rame prototype Régiolis Hybride et livraison de 20 autocars rétrofités supplémentaires
- ➔ Horizon 2030 : Plus de car diesel sur les lignes régulières



Photo : ANATEEP

Entretien avec Philippe Fournié, vice-président délégué aux Mobilités, aux Transports et aux intermodalités de la Région Centre Val de Loire

Pourquoi avoir choisi de développer cette innovation ?

Philippe FOURNIÉ : À la Région Centre Val de Loire, nous voulons allier le social et l'environnemental et ne pas les opposer. C'est pour cela que lors du transfert de compétences, en 2017, nous avons été la première région à mettre en place la gratuité des transports scolaires. Car selon nous cette gratuité des transports permet aux jeunes d'avoir une claire conscience que nous portons les valeurs républicaines et d'égalité des chances sur toute la chaîne qui conditionne la réussite à l'école. Cette innovation technologique, le rétrofit, a une importante valeur éducative. Elle permet aux enfants d'utiliser un moyen de transport qui n'oppose pas les valeurs de la protection de l'environnement et les valeurs qui sont celles du transport et de la mobilité. Avec Transdev, nous avons innové et nous sommes, au niveau national, en pôle position sur la mise en œuvre de ce programme de verdissement de la flotte scolaire.

Quelles sont les prochaines étapes pour la région ?

P.F : Avec cette innovation, on acte une étape majeure dans la transition écologique dans la région Centre Val de Loire, et cela va se poursuivre dès 2024, car on vient de signer une commande de vingt cars supplémentaires. Tout cela est dans la continuité des objectifs que nous nous sommes fixés. À horizon 2030, nous avons pour ambition de ne plus faire rouler de cars diesel sur nos lignes régulières. Nous sommes persuadés que dans une dizaine d'années, l'utilisation d'énergies fossiles pour la mobilité sera derrière nous. Cela suppose de gros investissements, de grands engagements publics avec une vraie conscience de l'égalité car ce bouleversement peut conduire, si l'on y prend garde, à de vraies fractures sociales.

Interview réalisée le 27 septembre 2023 en marge du Congrès des Régions à Saint-Malo